

Association Syndicale Autorisée

de Vasterival

Siège : Mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer – 76 119

e-mail : asa.vasterival@ste-marguerite-sur-mer.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PROPRIETAIRES DE L'ASA VASTERIVAL DU SAMEDI 7 JUILLET 2018

Sur convocation individuelle en date du 2 juin 2017, les membres de l'A.S.A. de Vasterival se sont réunis en Assemblée Générale, le 7 Juillet 2017 à 15 heures, sous la présidence de Thierry CHAMBELLAN, en la mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer, pour prendre part aux délibérations selon l'ordre du jour précisés sur la convocation et repris ci- après.

Le secrétariat de séance est assuré par Gérard VARIN.

L'émargement de la liste de présence effectué par Catherine Basier comptabilise 675 voix présentes ou représentées sur 1200 voix, soit 56 %. Le quorum étant atteint (art. 14.1 des statuts de l'ASA), l'Assemblée valablement constituée.

POINT 1 **Approbation du procès-verbal de l'AG 2017 – copie en PJ / également téléchargeable sur www.ste-marguerite-sur-mer.fr/Associations/Asa**

Le procès-verbal de l'AG 2017 est voté à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

POINT 2 **Rapport Moral d'activité des syndics 2017-2018**

NOUVEAUX RESIDENTS & MUTATIONS

Nous enregistrons les mutations / divisions de propriétés / Nouveaux résidents suivants sur Vasterival :

RESIDENCE NEUVE LORD LOVAT : cf. plan an PJ

- Mme PLOUZENEC parcelle 1
- Mlle BOUIC et Mr BERVILLE parcelle 5
- Mme Sophie BOITTOUT et Mr BERTHE Nicolas parcelle 6
- Mr Mme Marie Juliette et Arnaud GRUET parcelle 8
- SODINEUF : construction d'un ensemble de 8 logements sociaux de 754 m2 / Permis de construire délivré le 24/10/17

Nous avons par ailleurs enregistré les mutations suivantes ou sous promesses :

- Mme BOUZARD => Mr DESUTTER : division foncière en vue de la construction de 2 maisons d'habitation
- Famille LANGLOIS => divisions foncières en vue de la création de 2 nouveaux lots avec la construction de 2 maisons individuelles
-

Il est rappelé à chaque propriétaire vendant son bien son obligation d'informer son acquéreur du rassemblement de sa propriété au sein de l'ASA Vasterival.

COMPOSITION DU SYNDICAT DE L'ASA

Les mandats des membres du conseil syndical, élus en août 2014, courent jusqu'en août 2020.

Rappel des Status de 2007 - art. 15 à 17 :					
	12 Syndics Titulaires				
	4 Syndics Suppléants				
	NOM	Prénom	ELU EN	FIN MANDAT	ROLE
SYNDIC 1	BASIER LORY	Catherine	AG Juillet 2014	Août 2020	Trésorière
SYNDIC 2	BERTRAND	Yves	AG 2017		
SYNDIC 3	BOSQUET	Jean-Philippe	AG Juillet 2014	Août 2020	
SYNDIC 4	CHAMBELLAN	Thierry	AG Juillet 2014	Août 2020	Président
SYNDIC 5	CERRIER	Jean-Marie	AG Juillet 2014	Août 2020	
SYNDIC 6	CHEVALIER	François	AG Juillet 2014	Août 2020	
SYNDIC 7	COMBES	Francis	AG Juillet 2014	Août 2020	
SYNDIC 8	DELAFONTAINE	Francois	AG Juillet 2014	Août 2020	
SYNDIC 9	DELAFONTAINE	Marc	AG Août 2017	Août 2020	
SYNDIC 10	FERCHAL	Claude	AG Juillet 2014	Août 2020	Mairie de Ste-Margeurite
SYNDIC 11	JOUBERT	Jean-Pierre	AG 2017	Août 2020	
SYNDIC 12	VARIN	Gérard	AG Juillet 2014	Août 2020	Vice-président
SUPPLEANT 1	TREVES	François			
SUPPLEANT 2	???				
SUPPLEANT 3	???				
SUPPLEANT 4	???				

Le conseil syndical se réunit 3 à 4 fois par an généralement à la Toussaint, au nouvel an, et à paques : nous sommes en pratique jamais 12 présents simultanément, de sorte que tout suppléant est bienvenu :

De même chaque membre de l'ASA est bienvenu s'il souhaite participer à une réunion et évoquer un sujet particulier.

AVANCEES DES REFLEXIONS AVEC LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Pas de réelles avancées avec le conservatoire du littoral depuis août 2013.

Projet de revalorisation du phare toujours en réflexion (recréer la vue sur le phare en élaguant les arbres de chaque côté de la route d'accès)

TRAVAUX REALISES / ENGAGES DEPUIS LA DERNIERE AG DU 20 JUILLET 2017

- Entretien des Chemins :
Un nouveau contrat d'entretien des chemins a été confié pour l'année 2018 à l'entreprise ACEV, mais sur la base de journées à la demande.
 - Chemin Albert ROUSSEL
Réfection du chemin carrossable après l'entrée du jardin *Le Vasterival*, travaux effectués par l'entreprise GTS pour 3.000 € - participation des 4 riverains à hauteur de 1.800 € => coût pour ASA 1.200 €
 - Valleuse de Vasterival :
Réfection du 2^{ème} tronçon avec grave ciment jusqu'à l'escalier et reprise des marches béton endommagées entre les falaises, coût 6.500 € - participations des mairies de Varengueville et Sainte-Marguerite à hauteur de 1.620 € chacune, soit coût ASA 3.260 €
Travaux de terrassement valleuse de Vasterival suite glissement de terre après les fortes précipitations fin mai : 1.008 €
 - Remise en état des chemins de l'Eglise, des Chênes, des Sapins, des Presles et de la Chaumière, pour 3.220 €
 - Gorges de Morville :
Boucher l'effondrement au pied du chemin des 2 gorges
Refaire le talus au départ de la gorge de Morville
Reprise du ruisseau sortie du tuyau diam 60
Ces travaux sont prévus en juillet pour 1.500 €, avec participations des riverains concernés à hauteur de 900 €, soit coût ASA 600 €
- ⇒ au total, ces travaux représentent 9.300 € pour l'ASA, sur un budget 2018 annuel proposé de 9.800 €

L'ASA remercie les mairies de Varengueville, de Ste-Marguerite et les riverains concernés pour leurs participations

POINT 3&4 Rapport Financier : compte administratif 2017 / Budget 2018

ASA de VASTERIVAL-SUIVI BUDGETAIRE								
CA : Compte Administratif BP : Budget Primitif	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2 014	CA 2 015	CA 2 016	CA 2 017	Prévisionnel 2 018
Alimentation				32	109	46	52	55
Edition comptes rendus				717				
Abonnement ASA infos				247	250	252	256	
Informatique fournitures		539	239	59				100
Informatique abonnement*	243	245	249	253	253	217	230	350
Informatique récupération données et formation							990	500
Assurance	0	196						
Indemnité au régisseur	126	81						
Frais d'envois	0	139	324	143	97	112	103	120
Frais administratifs	369	1 200	812	1 451	709	627	1 631	1 125
Bancs, panneaux, rampe		1 399		1 062	252	574	647	650
Petit équipement		1 399		1 062	252	574	647	650
matériaux						224	17	
Entretien annuel	10 201	5 626	5 090	4 838	5 503	5 107	3 763	3 920
Travaux	652	4 423	3 762	3 980	1 061	10 070	6 994	9 800
Entretien chemins et réseaux	10 853	10 049	8 852	8 818	6 564	15 401	10 774	13 720
Imprévus titres annuels, creances éteintes			252			173		780 192
Total fonctionnement	11 222	12 648	9 916	#####	7 525	16 775	13 052	16 467
Investissement (facturé par les communes)		1 253				1 244		
Amortissement							83	83
TOTAL DEPENSES	11 222	13 901	9 916	#####	7 525	18 019	13 135	16 550
Cotes annuelles	20 550	10 707	10 774	#####	11 546	11 382	11 526	11 700
Excédent reporté	3 065	12 393	9 199	#####	10 329	14 350	7 739	6 130
TOTAL RECETTES	23 615	23 100	19 973	#####	21 875	25 732	19 265	17 830

CA 2017

Les cotisations représentent 11.526 €.

Elles sont toujours calculées en distinguant 2 zones A et B (zone des grandes mesures = côtes abaissées de 50% vs zone A), par catégories de maisons et suivant les surfaces foncières :

BP 2018

Pour l'année 2018, nous prévoyons 11.700 € de cotisations.

Nous avons prévu 3.920 € pour l'entretien annuel courant des chemins, et 9.800 € pour les travaux réalisés ou encore à engager présentés ci-dessus.

POINT 5 Informations sur les travaux en cours et à prévoir

TRAVAUX A VENIR

ENFOUISSEMENT LIGNES

Les travaux d'effacement des lignes électriques et téléphoniques ont repris pour le tronçon au niveau du rond-point de Vasterival et du chemin des douaniers.

Le câble à travers la valleuse a été déposé.

L'ASA remercie les riverains de bien entretenir leurs haies le long des chemins.

Les propriétaires ayant de arbres pouvant endommager les lignes électriques aériennes peuvent faire intervenir EDF qui peut assurer l'élagage.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter toutes les informations concernant l'A.S.A. -compte-rendu de réunion, documents annexes ...- sur le site Web de la mairie :

www.ste-marguerite-sur-mer.fr Rubrique : ASSOCIATIONS / ASA VASTERIVAL

et nous écrire à notre adresse e-mail :

asa.vasterival@ste-marguerite-sur-mer.fr



Sodineuf Habitat Normand
 Groupe ActionLogement
 ST-ALBAN-SUR-SCIE - CS 00017 - 76201 DIEPPE

PERMIS DE CONSTRUIRE
 Construction d'un ouvrage de stabilisation des talus.
 Lotissement L'ORD LOVAT - Route de Vasterval

N° de permis : 76 720 17D0012
 Date du : 24 Octobre 2017

Surface de plancher créée : 753,52 m²
 Hauteur des constructions : 3,474 m

Surface des fondations : 3,474 m²
 Nom du lotissement : OUV CHIFFET

Date et périmètre de permis de construire en ligne : 27.10.2017
 Dossier à consulter en ligne : www.sodineuf.com/les-projets/lotissements/lotissement-lord-lovat

STOP Toute intervention de travaux de construction ou de démolition est interdite sans l'autorisation écrite de l'exploitant de la zone.
 Toute violation est punie de 100000€ d'amende et de 1000 heures de travaux d'intérêt général.
 Toute violation est punie de 100000€ d'amende et de 1000 heures de travaux d'intérêt général.
 Toute violation est punie de 100000€ d'amende et de 1000 heures de travaux d'intérêt général.



